

Projet « 100 hôtels solaires », France



© Clipsol

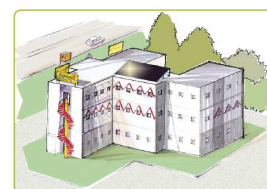
Présentation

Dans le cadre de son engagement en faveur des énergies renouvelables, Accor a lancé le projet « 100 hôtels solaires ».

L'objectif est d'équiper une centaine d'hôtels, dont un grand nombre d'Etap Hotel et de hotelF1. Ces installations seront réalisées en France en partenariat avec l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Fin 2009, on comptait en tout 99 hôtels Accor déjà équipés de panneaux solaires (France, Maroc, Brésil, Chine, Australie).

Mise en œuvre et résultats

Les capteurs solaires sont utilisés pour **produire l'eau chaude sanitaire**, avec un taux de couverture moyen sur une année compris entre 40% et 60%.



Si le principe du solaire thermique est simple, son application nécessite la conception de solutions techniques adaptées (choix des matériaux, systèmes de régulation et résistance des pompes de circulation).

Accor a instauré **une collaboration efficace avec CLIPSOL, une entreprise capable de réaliser l'ensemble du système de production solaire**. Cette collaboration permet de progresser sur les points suivants :

- ▶ Maintenance : identification d'une solution pour éviter les surchauffes en été ;
- ▶ Rendement : permettre le chauffage de la boucle d'eau chaude de l'hôtel par le solaire ;
- ▶ Economie : diminuer les coûts en pré-fabriquant la structure porteuse des panneaux ;
- ▶ Organisation : entreprise comme interlocuteur unique de Accor.

A ce jour, une trentaine d'établissements ont été équipés et une vingtaine d'autres sont en cours d'étude. La majorité des hôtels sont réalisés selon la solution conçue avec CLIPSOL. Quelques-uns permettront de mettre en œuvre d'autres technologies (tubes sous vide, système vidangeable, ...).

Les clients de l'hôtel seront informés de la production solaire de l'eau chaude qu'ils utilisent.

Aspects financiers

Investissement

La réalisation d'un appel d'offre pour 100 hôtels a permis de diminuer le coût d'investissement. Toutefois, cette réduction est limitée par la dispersion géographique des hôtels, les différences entre hôtels (toitures, plan masse, ...) et le temps de pose de l'installation. Le prix au m² variera en fonction des hôtels et devraient se situer en moyenne autour de 800 euros/m².

Subventions de l'ADEME

Depuis 2009, elles couvrent environ 50% de l'investissement relatif à l'ensemble du système.

Economies d'énergie

Elles sont fonction de l'ensoleillement. A Lyon, la productivité est d'environ 570 kWh/m²/an, ce qui induit une économie annuelle de 28 euros/m². Le temps de retour sur investissement reste donc compris entre 10 et 15 ans en tenant compte des aides de l'ADEME.

Perspectives

- ▶ Sensibilisation de nos clients au solaire thermique ;
- ▶ Retour d'expériences partagé avec l'ADEME sur des systèmes innovants.